

INFORMATIONS ACTIVITÉS SPORTIVES

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

		Les ateliers sportifs - de 16h45 à 17h45					
		13 sept. » 22 oct.	2 nov. » 17 déc.	3 janv. » 18 fév.	7 mars » 22 avr.	9 mai » 3 juin	6 juin » 5 juil.
Enfants nés en	2015 (CP), 2014 (CE1), 2013 (CE2) mardi ou vendredi	Jeux de roule	Expression corporelle	Jeux de raquette	Jeux de ballon	Jeux de lutte	Jeux d'orientation/ randonnée
	2013 (CE2), 2012 (CM1), 2011 (CM2) lundi ou jeudi	Badminton	Hockey	Tennis de table	Roller	Arts martiaux	Pétanque
		Sport découverte - mercredi de 14h à 16h					
		8 sept. » 22 oct.	2 nov. » 17 déc.	3 janv. » 18 fév.	7 mars » 22 avr.	9 mai » 27 mai	30 mai » 6 juil.
Enfants nés en	2015 (CP), 2014 * (CE1), 2013 (CE2)	Jeux de coopération	Jonglerie/ équilibre	Mini Basket	Jeux de raquettes	Mini-golf 1 sortie mini-golf	Parkour/ Accrobranche 2 sorties Davy Crockett
	2013 (CE2), 2012 * (CM1), 2011 (CM2)	Basket	Escrime artistique	Omnikim	Tir à l'arc/ Fléchettes	Golf 1 sortie golf UCPA	Voile 3 ou 4 sorties UCPA

*les enfants nés en 2013 seront inscrits d'office avec les enfants de 2015 (CP) et 2014 (CE1). Les éducateurs sportifs se réservent toutefois la possibilité pour certains enfants (selon leur capacité) d'intégrer les activités des 2012 (CM1) et 2011 (CM2). Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du service des sports.

Merci de **fournir à l'inscription obligatoirement** :

- Une attestation sur l'honneur de non contre-indication à toutes pratiques sportives (à votre disposition ou téléchargeable sur le site www.mairie-de-collegien.fr > Espace 0-18 ans > Place de l'enfant > Formulaires) ;
- Un brevet de natation 25 mètres ou l'attestation d'aisance aquatique (dans le cadre de l'activité voile).



GYMNASTIQUE

Par Gym Forme Collégien

« L'association Gym Forme a été créée en 1999 et développe depuis 2002 un créneau de gymnastique pour les enfants d'élémentaire (CP au CM2) : initiation à la gymnastique sous forme de jeux, travail au sol, agrès (barres parallèles, poutres...) »

Lieu de l'activité : Gymnase.

Contact : gymforme@gmail.com

École de gymnastique

Cours tout niveau assurés par Cédric POPOTTE, titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif, à choisir entre :

- **Jeudi soir de 16 h 45 à 17 h 45**
- **Vendredi soir de 16 h 45 à 17 h 45**

Sous réserve de modification selon le nombre d'inscrits.

Reprise des cours le jeudi 16 septembre 2021.

Pièce à fournir à l'inscription : un certificat médical de moins de 3 ans ou une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive de la gymnastique.



FOOTBALL

Par AS Collégien

« Pour les enfants du CP au CM2, l'École de Foot a en premier lieu une visée éducative. Elle permet de faire découvrir aux enfants les fondamentaux d'un sport collectif.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi. Les enfants seront pris en charge au niveau de la Maison communale par les animateurs du service à l'enfance et accompagnés jusqu'au terrain. »

Attention, les enfants inscrits à l'École de Foot devront participer à des matchs organisés les samedis après-midi par le district dont dépend le club.

Lieu de l'activité : terrain de foot synthétique, au Parc municipal loisirs & sports situé rue des Noyers.

Contact : 535987@lpiff.fr / Pour l'École de Foot : Florian GIL, 06 19 54 67 75

École de Foot

• **Niveau 1 (CP-CE1-CE2) : Mercredi de 13 h 45 à 15 h 15**

Départ à 13 h 30 de la Maison communale et retour à 15 h 45. Durée effective de l'entraînement : 1h30 (temps de déplacement 30 minutes aller-retour).

• **Niveau 2 (CM1-CM2) : Mercredi de 15 h 15 à 16 h 30**

Départ à 15 h 00 de la Maison communale et retour à 17 h 00. Durée effective de l'entraînement : 1h15 (temps de déplacement 30 minutes aller-retour).

Équipement : chaussures pour terrain synthétique (crampons moulés).

Pour les nouveaux : Fournir au club la copie du livret de famille (ou copie de la carte d'identité recto/verso) et une photo d'identité, pour l'établissement d'une licence.

Attention : ne pas faire de certificat médical avant réception de la licence de votre enfant.

Survêtement du club obligatoire. Commande et règlement directement auprès du club.



ARTS MARTIAUX ARTISTIQUES ET ACROBATIQUES

Par Team Advance

« Appelé aussi tricking, l'association pratique, sur une base chorégraphiée, ce mélange d'arts martiaux (techniques pieds et poings) et d'acrobaties (roue, salto, vrilles...), à travers un apprentissage sécurisé. Cette discipline, sans contact, permet d'améliorer la motricité de l'enfant, sa flexibilité et sa coordination. Elle fait « travailler » également l'attention et la concentration mais aussi la mémoire (à travers la pratique des katas ou chorégraphies martiales).

C'est un sport qui contribue au développement personnel et la sociabilisation, en renforçant l'estime de soi, la confiance en soi mais également l'entraide et l'appartenance à un groupe. »

Lieu de l'activité : salle du dojo, située au gymnase.

Contact : Peggy LAGOUGE, pegzephyr@gmail.com / Site internet du club : www.team-advance.com

Cours en club

[encadrés par le « sensei » Cédric POPOTTE]

• **CP-CE1-CE2 : Mercredi de 14 h 00 à 15 h 00**

• **CM1-CM2 : Mercredi de 15 h 00 à 16 h 15**

Pièce à fournir à l'inscription : un certificat médical de non contre-indication à la pratique des arts martiaux artistiques et acrobatiques de moins de 3 ans.

INFORMATIONS ACTIVITÉS CULTURELLES

L'inscription à une activité culturelle permet à votre enfant de bénéficier de la carte « Jeune spectateur » et d'assister aux spectacles de la Courée au tarif de **2 euros** la place. Cette carte lui sera remise gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat de la Courée.

la Courée CENTRE CULTUREL


• Danse

- CP mercredi 15 h 45 - 16 h 30
- CE1 mercredi 14 h 45 - 15 h 45
- CE2 mercredi 13 h 45 - 14 h 45
- CM1 mardi 16 h 45 - 18 h 00
- CM2 vendredi 16 h 45 - 18 h 00

Merci de fournir **obligatoirement** un certificat médical ou une attestation sur l'honneur d'aptitude à la pratique de la danse.

• Théâtre

- CM1 lundi 16 h 45 - 17 h 45
- CM2 jeudi 16 h 45 - 17 h 45

 **Utile** : renseignez votre adresse mail sur la fiche « renseignements » pour être informé e, au plus tôt, des modifications de cours et absences des professeurs.



MUSIQUE Dans le cadre du Conservatoire de Musique de Marne-et-Gondoire

Situation de l'élève

• Réinscription

Vous avez déjà réalisé votre inscription en ligne sur votre espace https://extranet.duonet.fr/conservatoire/Marne_et_Gondoire. Vous recevrez la confirmation des jours et heures de cours sur ce même espace extraduonet.

• Demande d'inscription

Merci de **prendre obligatoirement rendez-vous avec l'administration du conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire avant le 17 juin 2021.**

Secrétariat : 01 60 35 44 31 / muscollegien@marneetgondoire.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00 (sous réserve du protocole sanitaire en vigueur à ce moment-là).

Dispositif choisi

• Ateliers collectifs réguliers

De 1 à 3 ateliers collectifs et/ou orchestre et/ou chorale.

• Formation complète

C'est une formation globale découpée en trois modules. Cette formation intègre l'apprentissage du jeu collectif, la découverte du langage musical et la pratique instrumentale. (**Attention !** Pas de service « accompagnement » le samedi matin).

• Parcours personnalisé sur Contrat

Pour les élèves ayant déjà une pratique musicale (voir modalités avec le conservatoire).

INFORMATIONS LOISIRS

LES ATELIERS ÉDUCATIFS

Les ateliers éducatifs s'adressent à la totalité des enfants scolarisés en élémentaire. Ils prennent en compte les compétences définies par l'Éducation nationale, dans le respect des cycles scolaires.

Chaque atelier est animé et encadré par un binôme enseignant/animateur. L'objectif pour l'enseignant est d'aider l'enfant à améliorer sa méthodologie, son organisation dans son travail et de savoir identifier l'essentiel d'une leçon. Il ne s'agit pas de faire les devoirs en totalité. Cet atelier ne se substitue pas au rôle de la famille dans le suivi scolaire quotidien qui reste primordial.

Deux choix d'inscriptions (à préciser obligatoirement sur le feuillet planning de votre enfant) :

- Atelier technique, fin de l'activité à **17 h 20**
- Atelier technique + Aide aux leçons, fin des activités à **18 h 00**, accueil jusqu'à **18 h 30** possible

Jours d'activité : Lundi • Mardi • Jeudi • Vendredi

Possibilité de choisir 1 à 4 soirs.

Pourquoi des ateliers éducatifs techniques ? Ils permettent de réinvestir les acquis scolaires dans la pratique d'activités scientifiques, culturelles et de loisirs en prise avec leur environnement quotidien.

CP/CE1 : Ces ateliers seront centrés sur la lecture et l'écriture. L'animateur technique anime un atelier de jeux de langage ou d'écriture qui ont pour objectif de favoriser la compréhension et la mémorisation et de développer l'expression orale et écrite.

CE2/CM1/CM2 : Tout au long de l'année, les enfants aborderont successivement les thèmes de l'environnement, des techniques scientifiques, culinaires et multimédia. L'animateur proposera un atelier technique chaque jour différent dans les quatre thèmes. Un planning sera distribué aux enfants au début de chaque trimestre.

On y fait quoi ? Les ateliers ont tous comme finalité la réalisation d'un objet, qu'il soit individuel ou collectif, sur un trimestre. Par exemple, dans l'atelier technique CM1, Fabrication d'un cadran solaire faisant appel à des compétences géométriques, d'astronomie et utilisation de machines-outils.

Pour que votre enfant puisse pleinement aboutir à la réalisation de son projet, il est important qu'il soit présent à l'ensemble des séances.

LE CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Le centre de loisirs propose à tous les enfants scolarisés à Collégien des activités de loisirs établies en fonction de leur âge et de leurs besoins à partir du projet pédagogique « l'enfant acteur de ses loisirs ». Il offre également un cadre favorisant le respect et la tolérance, l'expression de chacun, la participation à l'élaboration des activités et un vrai rythme de détente.

Structure ouverte le mercredi de 13 h 00 à 18 h 30.

Du CP au CM2.

Possibilité d'accueil :

- Sans goûter (départ à 16 h 00)
- Avec goûter (départ de 17 h 00 à 18 h 30)